



Assemblée Générale du 1^{er} mars 2014

Rapport moral et financier 2013

L'Assemblée Générale de l'association Robin des Bois s'est tenue le samedi 1^{er} mars 2014 au siège de l'association 14 rue de l'Atlas à Paris 19^{ème} après invitation de l'ensemble des adhérents à jour de leur cotisation conformément aux statuts.

I – Rapport moral

Espèces menacées

1- Bulletin « A la Trace »

Robin des Bois a publié au mois de juillet 2013 le premier numéro de son nouveau bulletin d'information et d'analyses sur le braconnage et la contrebande des espèces animales menacées d'extinction « A la Trace ». Le bulletin se nomme « On the Trail » dans sa version anglaise. Cette initiative prise au retour de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction s'inscrit dans le sillage de « A la Casse », bulletin dédié à la démolition des navires publié depuis 2006 et aujourd'hui considéré comme une référence dans ce domaine au niveau international. Le premier numéro relate les actes de braconnage, les saisies, les vols et les condamnations survenus dans le monde entier entre le 1^{er} avril et le 30 juin 2013, le numéro 2 les événements du 1^{er} juillet au 30 septembre 2013 et le numéro 3 les événements du 1^{er} octobre au 31 décembre 2013. « A la Trace » est un outil d'information pour ceux qui luttent contre cette forme de criminalité environnementale que constitue le trafic d'espèces menacées. Robin des Bois a reçu de très nombreux encouragements et des félicitations pour ce travail notamment de la part d'entités gouvernementales et non gouvernementales agissant dans le monde entier.

« A la Trace » requiert un travail quotidien de décryptage et de vérification des informations. Plusieurs flux sont analysés. Tout d'abord les alertes du Species Survival Network auquel Robin des Bois participe depuis 1997, les alertes des médias en français, en anglais, en espagnol et en portugais, les alertes d'associations spécialisées comme Save the Elephants, elle aussi membre du réseau Robin des Bois depuis longtemps, les communications gouvernementales et des organes de lutte contre les trafics. Des recherches spécifiques sont également faites pour certaines espèces comme les pangolins en langues asiatiques.

Pour réaliser « A la Trace », Robin des Bois a intégré dans son équipe deux salariés supplémentaires, dont une ancienne stagiaire. En phase de rédaction, deux permanents supplémentaires travaillent à la réalisation du bulletin. Les traductions vers l'anglais sont presque exclusivement réalisées par des bénévoles ou salariés de Robin des Bois. La mise en page est effectuée en interne. La recherche de financement réalisée depuis le mois d'octobre 2013 s'est concrétisée par le soutien de 3 Organisations Non Gouvernementales en 2014. A ce stade de cofinancement, l'avenir de « A la Trace » au-delà de 2014 n'est pas assuré. « A la Trace » bénéficie de l'expérience de Robin des Bois accumulée depuis 25 ans dans les conventions internationales dédiées à la protection des baleines, des thons et des espèces animales et végétales menacées d'extinction.

Français

[A la Trace" n°3 - octobre à décembre 2013 \(pdf - 80 pages, 4,3 Mo\).](#)

[A la Trace" n°2 - juillet à septembre 2013 \(pdf - 4 Mo\).](#)

[A la Trace" n°1- avril à juin 2013 \(pdf - 3,2 Mo\) .](#)

Anglais

[On the Trail n°3/1st October - 31th December 2013 \(pdf\)](#)

[On the Trail n°2/ 1st July - 30th September 2013 \(pdf 80 p. 4Mo\)](#)

[On the Trail n°1/ 1st April - 30th June 2013 \(pdf 42 pages, 3.2 Mo\)](#)

2- Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction - CITES

Robin des Bois a participé à Bangkok du 3 au 14 mars 2013 à la 16^{ème} Conférence des Parties à la CITES. 14 communiqués et notes d'information ont été publiés en anglais et en français portant aussi bien sur des espèces terrestres comme les éléphants que sur des espèces marines telles les requins ou des espèces éteintes comme le loup de Tasmanie. L'un des communiqués de Robin des Bois les plus remarqué s'intitule « Le capitalisme de l'extinction » et dénonce la tendance de la CITES à appliquer aux animaux menacés les mêmes principes de marché que pour des matières premières inanimées. Cette réunion internationale a suscité une coalition française d'ONG dont Robin des Bois était un des animateurs visant à une meilleure protection des ours polaires et une coalition internationale dont Robin des Bois était membre demandant la suspension immédiate, totale et sine die du commerce de l'ivoire sur les marchés internationaux et nationaux.

Depuis le mois de juillet 2013, Robin des Bois a mené une campagne visant à la destruction des stocks d'ivoire saisis sur le territoire français. Cette campagne a abouti en février 2014 avec le broyage à Paris de 3,4 tonnes d'ivoires illégaux. Elle a été ponctuée par des nombreux communiqués sur la destruction d'ivoire saisi au Philippines, en Inde et aux Etats-Unis.

Robin des Bois est entré en contact avec la MINUSMA (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali) concernant les éléphants du gourma malien. Une instruction a été émise à tous les personnels sur zone pour la protection des animaux et des plantes sauvages ; des échanges complémentaires d'informations ont eu lieu sur le parcours des éléphants maliens.

3- Baleines

Robin des Bois a suivi toutes les audiences du procès intenté par l'Australie contre le Japon au sujet de la chasse « scientifique » à la baleine devant la Cour Internationale de Justice de la Haye. Huit notes d'informations ont été rédigées et diffusées en français et en anglais. Aux dernières nouvelles, le délibéré est attendu pour fin mars 2014. L'association a été entendue par le Conseil Général de l'environnement et du Développement Durable chargé d'élaborer un rapport sur le suivi des recommandations du groupe de travail sur la protection des mammifères marins animé en 2009 par Robin des Bois dans le cadre du Grenelle de la Mer.

Arctique

Robin des Bois a été invité en janvier 2013 par le gouvernement norvégien à une conférence internationale sur l'Arctique. L'association continue donc à s'intéresser de très près aux milieux polaires, aux naufrages en Antarctique et à l'Océan Arctique sous l'angle de la protection de la biodiversité et des ressources halieutiques et de l'évitement des pollutions et catastrophes industrielles. Les marées noires et les pollutions radioactives sont particulièrement scrutées. L'inventaire des contaminations radioactives arctiques est en cours. Il fait suite à l'inventaire réalisé pour les sites pollués chimiquement. L'inventaire radioactif a pris du retard et sera disponible fin de l'année 2014. Au sein de la Commission OSPAR, Robin des Bois tente de prévenir ou d'encadrer juridiquement l'ancrage des futures centrales nucléaires flottantes russes sur le littoral arctique et pose comme l'un des préalables à l'exploitation du gaz et d'autres ressources fossiles la conception,

la mobilisation et la coordination de moyens de sauvetage immédiatement disponibles en cas de fuite sur les plates-formes offshore ou d'accidents de tanker ou de méthaniers.

Industrialisation de la mer

Pendant toute l'année 2013, Robin des Bois a exprimé ses inquiétudes devant les tendances française et mondiale à transformer la mer en zone industrielle que ce soit par la multiplication des énergies marines ou des initiatives particulières comme la destruction des munitions chimiques syriennes à bord d'un navire en Méditerranée. Au mois de mars 2013, Robin des Bois a participé à Aberdeen à la réunion annuelle du Comité Offshore de la Convention OSPAR pour la protection de l'environnement de l'Atlantique du Nord-Est. Dans la continuité du travail réalisé les années antérieures, l'association y a appuyé la proposition de rédaction de lignes directrices pour la réduction des impacts de la pollution lumineuse des plateformes sur les oiseaux, a demandé une implication plus forte d'OSPAR dans la surveillance et la gestion des activités pétrolières et gazières en Arctique et poursuit ses efforts pour une meilleure transparence des industries offshore. Suite au scandale du déversement en Côte d'Ivoire en 2006 de déchets provenant du raffinage de produits pétroliers en mer sur le navire *Probo Koala*, affaire qui avait fortement mobilisé l'équipe de Robin des Bois, le mélange de cargaisons liquides en vrac pendant les voyages des navires en vue d'obtenir une nouvelle substance est dorénavant interdit par l'Organisation Maritime Internationale, principe réclamé et salué par l'association et dont ne semble pas tenir compte la neutralisation des munitions chimiques syriennes à bord d'un navire américain.

Dragages

Robin des Bois a participé au groupe de travail de réalisation d'un guide sur les études d'impact des immersions de boues de dragage dont la publication est programmée au premier semestre 2014. L'ONG avait déjà participé à l'élaboration d'un premier guide méthodologique sur les suivis environnementaux des opérations de dragage et d'immersion.

Les efforts ont été maintenus pour que les seuils de polluants à prendre en compte avant immersion soient révisés à la baisse en particulier pour les PCB. En février 2013, les seuils demandés par Robin des Bois sur les Hydrocarbures Polycycliques Aromatiques sont parus au Journal Officiel.

Robin des Bois a appuyé sa campagne contre les immersions de déchets de dragage par des communiqués de soutien aux pêcheurs de Loctudy et de Lesconil et s'est opposé avec succès et avec des associations corses au dragage du port de Porto Vecchio avant le départ du Tour de France cycliste, dragage prévu en fonction de l'arrivée de navires d'hébergement des journalistes et de la noria de suiveurs. Le recours de l'association contre l'extension du port de plaisance de la Rochelle motivé par les risques accrus de submersion marine et les risques environnementaux du rejet des boues de dragage de ce projet a été rejeté par le Tribunal Administratif de Poitiers.

Sécurité Maritime

Toute l'année 2013 a été ponctuée par des interventions de Robin des Bois contre le gigantisme des navires de commerce notamment les porte-conteneurs et les navires de croisière. Ce thème est porté depuis de nombreuses années et a été illustré par les difficultés et rebondissements du relèvement du *Costa Concordia* sur l'île de Giglio (une affaire qui est loin d'être terminée) et par le naufrage du *Mol Comfort* dans l'océan Indien avec la perte totale du navire et de ses milliers de conteneurs. En toute fin d'année, des nouvelles pertes de conteneurs dans le Golfe de Gascogne et au large de la Bretagne ont encore une fois justifié les mesures préconisées par Robin des Bois à savoir la limitation de la taille des navires de commerce, de nouvelles modalités d'arrimage des conteneurs et de navigation de ces méga-porteurs et l'adaptation des moyens de sauvetage et de remorquage. A noter que cette campagne est en lien direct avec une autre campagne fondamentale

de Robin des Bois sur l'invasion de l'océan mondial par les macrodéchets puisque les conteneurs sont en eux-mêmes des macrodéchets et que leurs cargaisons se déversent tôt ou tard en mer. L'association est intervenue auprès des autorités maritimes françaises pour que des navires sous-normes ne puissent reprendre la mer et soient démolis sur place mais la filière de démolition française est en panne.

Démolition des navires

En 2013, Robin des Bois a publié en langue anglaise et en langue française les numéros 30, 31, 32 et 33 de « A la Casse », bulletin trimestriel d'information et d'analyses sur la démolition des navires. La scandaleuse dérive dans l'Océan Atlantique du *Lyubov Orlova* dont le sort est à ce jour non connu a fait l'objet de 5 communiqués complémentaires au bulletin. Le *Probo Koala* a été suivi par les spécialistes de Robin des Bois jusqu'à sa destruction finale en Chine en février 2013. Le lancement de « A la Casse » n°31 a été l'occasion pour Robin des Bois de faire une action dans le port de Rouen à l'égard du *Baco Liner I* en partance pour destruction pour Alang en Inde. Suite à cette action et aux alertes en direction des ONG indiennes, le *Baco* a finalement été détruit au Pakistan où un correspondant de Robin des Bois a photographié son arrivée et sa destruction. Le nombre de navires partis à la casse en 2013 est relativement stable par rapport à 2012 et n'a pas nécessité, contrairement aux années antérieures, de moyens humains supplémentaires. Le calendrier de réalisation de « A la Casse » reste toutefois très tendu compte-tenu des exigences de vérifications et d'illustrations. Le concours extérieur de Gérard Cornier, historien maritime, est précieux. Courant 2013, le temps de travail de la responsable de « A la Casse » a pu en partie basculer sur la préparation du bulletin « A la Trace » sur les espèces menacées et il sera nécessaire de revenir à un équilibre en 2014. Le réseau Robin des Bois est toujours très actif et les bulletins « A la Casse » s'enrichissent de nombreuses informations et contributions en provenance de spécialistes du monde entier. Un des principaux enseignements des numéros successifs de « A la Casse » est que les armateurs européens continuent à envoyer leurs navires en fin de vie dans des pays asiatiques sans partenariat visant à améliorer les conditions sociales et environnementales.

En fin d'année grâce à un correspondant allemand, une filière d'exportation de grosses péniches du Rhin vers le Nigéria et d'autres pays africains obligeant ces embarcations fluviales à naviguer dans l'Océan Atlantique et les amenant parfois à des naufrages a été mise à jour. Cette exportation évite la démolition aux Pays-Bas et en Allemagne.

Le rayonnement de « A la Casse » ouvre Robin des Bois sur le monde et apporte des connaissances transversales sur le transport maritime très utiles aux autres campagnes.

Bulletins « A la Casse »

http://www.robindesbois.org/dossiers/demolition_des_navires/a_la_casse.html

Déchets

1- Macro-déchets

L'association a maintenu ses études des trajectoires et des conséquences des déchets rejetés dans l'Océan Pacifique depuis le Japon par le tsunami du 11 mars 2011 sur l'état sanitaire des organismes marins et la sécurité maritime. Les prévisions synthétisées par Robin des Bois depuis le début de la catastrophe s'avèrent exactes.

L'association a porté plainte contre X pour exploitation non-conforme d'installations classées, délits de pollution des eaux et abandon de déchets à Port Jérôme (76), zone industrielle source de rejets important de granulés de plastique dans l'environnement de la Seine et de la Manche.

En avril 2013, Robin des Bois a participé à la conférence internationale de Berlin sur les déchets aquatiques et y a diffusé en langue anglaise le plan coordonné de réduction des macrodéchets flottants ou échoués dans les fleuves, les ports, le littoral et en mer réalisé par un groupe de travail pluridisciplinaire sous son pilotage en 2009.

2- Traverses de chemin de fer et autres bois traités

Il est notable de constater que le flux de sollicitations concernant des réutilisations et recyclage de traverses de chemins de fer traitées à la créosote, produit cancérigène, augmente. Les logements contenant des traverses comme linteaux de portes ou de fenêtres ou de cheminée sont de plus en plus considérés comme insalubres par les autorités sanitaires locales et l'association doit répondre aux demandes des locataires ou propriétaires souhaitant se défaire de ces éléments. L'utilisation de traverses dans le domaine paysager persiste mais elle est de plus en plus contestée. Les traverses dans les cours d'école sont de moins en moins tolérées et les retraits sont réalisés après intervention de Robin des Bois. Les informations mises à disposition par l'association sur son site internet permettent aux particuliers d'accéder rapidement à des informations techniques, pratiques et juridiques permettant de s'opposer aux abus des vendeurs. Les sollicitations s'étendent à des stockages plus ou moins provisoires de traverses dans les communes ou au bord de voies ferrées et à proximité de maisons, à des pratiques de brûlage et à d'autres bois traités comme les poteaux téléphoniques ; l'association écrit donc aux maires, aux autorités sanitaires et environnementales de l'Etat et à Réseau Ferré de France. Le maillon manquant est une ou des usines capables d'éliminer et de valoriser des quantités très importantes de traverses retirées des voies à des conditions économiques acceptables. Enfin, après 10 ans de coups de boutoir, l'usine Sidenergie dans le Lot qui avait l'autorisation de transformer les traverses en charbon de bois pour barbecue a fermé. Robin des Bois a dépisté sur le site internet de la filiale export d'Intermarché une offre de vente de 1600 tonnes de ce charbon de bois suspect uniquement réservé à l'étranger hors Union Européenne ; l'annonce a été retirée. Ce que nous considérons comme du déchet de charbon de bois a sans doute été exporté en Afrique.

3- Ethylotests

La campagne 2012 avait permis d'informer le public et les décideurs sur la présence dans les éthylotests de substances dangereuses pour la santé et l'environnement. En janvier 2013, l'obligation de détenir à bord des véhicules ces tests a été reportée. Elle est finalement entrée en vigueur en mars 2013 mais sans sanction pour les usagers qui ne respecteraient pas cette obligation. Robin des Bois a largement diffusé des consignes aux particuliers pour qu'ils rapportent les éthylotests périmés ou usagés à la déchetterie.

4- Pneus

La participation de Robin des Bois à Recyvalor, association dédiée à la résorption des stocks historiques de pneus, continue selon la planification initiale à traiter progressivement les stocks répartis sur l'ensemble du territoire. Certains stocks non identifiés au départ de l'action surgissent dans le paysage et quand ils présentent un caractère d'urgence notamment en milieu forestier très inflammable ils sont traités en priorité. Le problème principal reste une décharge dans le sud-ouest de la France où les quantités de pneus usagés sont beaucoup plus importantes que prévu ce qui va obliger à dépasser les délais et éventuellement à recourir à des fonds complémentaires du Ministère de l'écologie.

5- Déchets post-catastrophe

Fort de sa documentation collectée depuis environ 15 ans et de ses précédentes enquêtes de terrain, Robin des Bois a rédigé pour le compte de l'association GEIDE post-catastrophe soutenue par l'ADEME des guides sur la prévention et la gestion des déchets d'inondation, de feux de forêts, de séisme, de cyclone et de feux industriels. Ces guides au nombre de 13 sont disponibles sur les sites du GEIDE et de Robin des Bois. Ils s'adressent aux particuliers, aux collectivités locales et aux acteurs économiques et sont organisés en 3 phases -avant, pendant et après- et encadrés par 3 mots d'ordre -prévenir, réagir et rétablir. Ce travail a mobilisé un temps considérable pour l'équipe de permanents. Ils ont été mis en page par des professionnels ce qui en facilite la lecture. Les travaux de Robin des Bois en collaboration avec les services techniques du Ministère de l'écologie ont permis des avancées réglementaires importantes dans le domaine de la gestion des déchets post-catastrophe. En 2013, Robin des Bois a également été sollicité par l'ADEME pour la rédaction d'un guide « Intégration des déchets en situations exceptionnelles dans les plans de prévention et de

gestion des déchets non dangereux et dangereux » à destination des conseils régionaux et généraux. L'association a également été sollicitée par le Centre d'études techniques de l'équipement de Lyon pour la relecture d'un guide sur la gestion des déchets post-catastrophe réalisé à la demande du ministère et à destination des collectivités.

Guides et communiqués déchets post-catastrophe

http://www.robindesbois.org/dechets_post_cata/dechets_post_cata.html

6- Déchets de guerre

La gestion des munitions chimiques anciennes qu'elles soient disséminées à terre ou immergées est un thème prioritaire pour Robin des Bois qui a été la seule association nationale ou internationale à s'intéresser à l'enquête publique sur l'usine SECOIA –Site d'Elimination des Charges d'Objets Identifiés Anciens – qui devrait être opérationnelle avant 2020 à Mailly-le-Camp dans l'Aube. Robin des Bois insiste sur le secret qui pèse sur les stocks connus ou présumés de munitions chimiques regroupés ou dispersés en France à la suite des deux dernières guerres mondiales. Une équipe de Robin des Bois s'est rendue à Verdun et autour pour découvrir et mesurer l'ampleur des dégâts sur l'écosystème forestier et la persistance de la pollution sur des endroits historiques réservés à la destruction à ciel ouvert de munitions chimiques au siècle dernier.

Robin des Bois est également intervenu sur la destruction des munitions chimiques syriennes (cf. industrialisation de la mer).

Robin des Bois en 2013 a continué sa veille pour publier dans la mesure du possible une mise à jour de son inventaire des découvertes de munitions anciennes conventionnelles ou chimiques en juin 2014 pour le 70^{ème} anniversaire du débarquement des troupes alliées en Normandie.

Conférence environnementale

Robin des Bois a participé en son nom propre à la Conférence environnementale des 20 et 21 septembre 2013. L'un des mots d'ordre de ce nouveau rendez-vous annuel était « l'économie circulaire » parée de toutes les vertus et de tous les avantages notamment au niveau de la création d'emploi par la consolidation de l'économie « verte ». En préalable de très nombreuses réunions ont été tenues au sein du Conseil National des Déchets et de ses sous-groupes. Dès le départ Robin des Bois a insisté sur la nécessité de prendre en compte la réalité et de ne pas se fier à des mirages. Pour Robin des Bois il est avant tout prioritaire de construire en France en partenariat avec les pays limitrophes une véritable industrie du recyclage permettant d'éviter ou de réduire les simples exportations de déchets collectés par les citoyens vers l'Asie ou l'Afrique. Il a donc été difficile dans les 2 jours réservés à la Conférence environnementale de proposer et d'installer des pistes concrètes d'amélioration. Le concept de réouverture des anciennes décharges considérées par Robin des Bois comme les véritables mines urbaines de vieux plastiques, de vieux papiers, de ferrailles et d'autres matériaux valorisables n'a pas encore été retenu comme une priorité y compris à titre expérimental. Cependant, il a été possible grâce à l'impulsion de Robin des Bois et la bonne volonté du secteur du plâtre de mettre en route dès 2014 un projet pilote de regroupement et de valorisation des déchets dans la région Aquitaine avec la perspective officielle de reproduire cet effort dans d'autres régions. Chaque habitant rejeterait chaque année environ 10 kg de plâtre. Dans l'esprit de Robin des Bois et de tous les instigateurs du projet, le développement du recyclage du plâtre peut entraîner le regroupement et le recyclage des autres déchets du bâtiment et réduire les décharges sauvages en bord de route.

Sortie du statut de déchets

Parallèlement, une Commission Nationale sur la sortie du statut de déchets conforme aux directives et aux feuilles de routes européennes a été installée par le Ministère de l'écologie. Robin des Bois en fait partie et exprime en son sein toutes les réserves possibles sur ce changement de statut susceptible d'un coup de baguette réglementaire de transformer un déchet à valeur négative et ses risques potentiels en ressource et en produit à valeur positive.

Risques industriels

Concernant les risques industriels, Robin des Bois est intervenu par voie de communiqués sur la fuite survenue chez Lubrizol sur la zone industrielle de Rouen, un accident probant de la capacité des pollutions toxiques et olfactives à se déplacer sur plusieurs centaines de km. Le mercaptan a été senti et ressenti à Londres et au Sud de Paris. En temps réel, Robin des Bois a reçu plusieurs appels téléphoniques en provenance du département de l'Essonne. Cette action s'inscrit dans la campagne de Robin des Bois sur le vieillissement des installations industrielles et le grignotage des périmètres de sécurité par le résidentiel et le loisir. Robin des Bois est fréquemment sollicité par des particuliers ou journalistes pour des informations sur ces sujets. Un travail très régulier est effectué au sein du Conseil Supérieur de la Prévention des Risques –CSPRT, 10 réunions en 2013 – pour améliorer le dispositif réglementaire de réduction des risques et des pollutions en provenance des usines, ateliers et élevages Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.

Sites pollués

1- PCB

Fin avril 2013, l'association a publié sa 7^{ème} édition de l'Atlas des sites terrestres et aquatiques pollués par les PCB. 550 sites terrestres sont répertoriés contre 437 dans la précédente édition datant de juillet 2011. De même, la comparaison des cartographies des milieux aquatiques contaminés de juillet 2011 et d'avril 2013 montre une extension. Ce travail documentaire et de synthèse permet à tous les acteurs qu'ils soient pêcheurs, notaires, riverains ou gestionnaires d'avoir des informations précises, parfois oubliées et complémentaires des inventaires réalisés par les services de l'Etat. Des perspectives accompagnent ce travail de mémoire et de compilation comme le dépistage des PCB dans les déchets du bâtiment puisque un pourcentage important de la production a été orienté vers la fabrication de peinture, de linoléum, de résine, d'enduit, de caoutchouc et d'autres matériaux à usage dispersif.

Inventaire des sites terrestres pollués aux PCB

http://www.robindesbois.org/PCB/PCB_hors_serie/ATLAS_PCB.html

Inventaire des sites aquatiques pollués aux PCB

http://www.robindesbois.org/PCB/PCB_peche/avril-2013/restrictions_peche_avril_2013.html

2- Reconversion des friches industrielles

Dans le cadre du groupe de travail sur les sites et sols pollués placé auprès du Conseil Supérieur pour la Prévention des Risques Technologiques, Robin des Bois a participé à l'élaboration d'un texte réglementaire sur la reconversion des friches industrielles permettant aux promoteurs, acquéreurs et à toutes les parties prenantes de bien connaître l'état des sols et d'appliquer les mesures nécessaires à la dépollution. Cet encadrement est parti de la stratégie des gouvernements successifs pour réduire l'étalement urbain. Malheureusement, au milieu de l'année 2013, ce projet qui était en élaboration depuis 2 ans a été mis de côté et l'association ainsi que les autres membres du groupe de travail ont à partir de la seconde partie de l'année tenté par des moyens d'influence divers de remettre dans le circuit ce texte qui finalement après bien des rebondissements a été adopté dans la loi sur le logement en février 2014.

Radioactif

Robin des Bois met à jour sa cartographie des accidents d'avion au regard de la proximité des centrales nucléaires. L'ONG a exprimé son indignation devant l'expédition de combustible Mox au Japon avant même que la décision ait été prise de remettre en service certains réacteurs nucléaires stoppés depuis la catastrophe de Fukushima.

L'association a dénoncé l'imprudence qu'il y a à essayer de vendre des réacteurs à la Turquie sans évoquer les risques de tremblement de terre et le sort final des combustibles irradiés.

Très attentive aux agressions humaines ou naturelles externes, Robin des Bois a critiqué le manque de considération du risque inondation dans et autour de la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine pendant la crue de mai 2013.

Par ailleurs, Robin des Bois s'est mis en veille, ce qui ne veut pas dire en veilleuse et émettra en 2014 un avis sur le stockage géologique de déchets nucléaires.

L'association a déploré que le Plan National de Gestion des Matières et des Déchets Radioactifs ne soit pas plus attentif et actif sur le dossier de Vaujours. Cet ex-site du CEA dans la région de Paris continue à soulever beaucoup de questions légitimes. Le refus du PNGMDR et de l'Autorité de Sûreté Nucléaire de considérer Vaujours comme un des sites historiques appelant une surveillance radiologique et l'absence de soutien de la part des membres du PNGMDR à la demande de Robin des Bois a considérablement entamé le crédit que l'association apportait à cette instance.

« Affaires en cours », sollicitations de particuliers

A côté des appels sur des problèmes spécifiques comme les traverses de chemin de fer et les abattages d'arbres, les appels du public ou d'associations locales auprès de Robin des Bois sont plus ou moins documentés. Ils concernent principalement des dépôts sauvages de déchets et notamment de pneus, des brûlages à l'air libre, des déversements de substances polluantes dans les cours d'eau ou sur les sols, des nuisances sonores, des atteintes existantes ou à venir à des milieux naturels protégés. Après avoir rassemblé informations et témoignages, Robin des Bois écrit aux services de l'Etat en région, aux communes et aux responsables de atteintes à l'environnement quand ils sont identifiés. Si l'association et les informateurs le jugent nécessaire, les correspondances sont envoyées en copie aux médias. Cependant, par manque de moyens, une quinzaine d'affaires sur une quarantaine d'alertes reçues en 2013 n'ont pas pu être à ce jour traitées. A force d'insistance, les résultats des actions conjointes sont globalement positifs.

Commissions, groupes de travail et autres instances officielles

Sans prétendre à l'exhaustivité, Robin des Bois a participé au cours de l'année 2013 aux instances suivantes qui requièrent généralement un travail préparatoire et un temps considérables. L'association remplit la plupart du temps dans ces instances un travail important d'inventaire, d'éclairage, de questionnement, de médiation et d'alerte.

Conseil Supérieur de la Prévention des Risques Technologiques – CSPRT. Les comptes rendus du CSPRT sont disponibles sur le site du Ministère de l'écologie <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Comptes-rendus-des-seances-du.html>

Groupe de travail CSPRT Evaluation du régime enregistrement.

Groupe de travail CSPRT Sites et sols pollués.

Groupe de travail CSPRT sur les Installations Classées Elevage.

Conseil National des Déchets – CND.

Groupe de travail CND Déchets du bâtiment.

Groupe de travail CND Economie circulaire.

Commission Consultative sur le Statut de Déchet.

Comité de suivi sur les pneus usagés.

Commission Nationale d'Aide Déchets, Sols, Production et Consommation Durables de l'ADEME.

Conseil National de la Mer et des Littoraux.

Conseil Maritime de Façade Manche Mer du Nord.

Conseil Maritime de Façade Méditerranée.
Réunion sur la mise en œuvre de la charte pêche de loisir.
Réunion du Conseil d'Orientation de la Recherche et de l'Innovation pour la Construction et les Activités Navales – CORICAN.
Comité de suivi sédiments de dragage.
Comité de pilotage guide d'études d'impacts des immersions de sédiments de dragage.

Haut Comité pour la Transparence et l'Information sur la Sécurité Nucléaire – HCTISN.
Groupe de travail Addition intentionnelle de radioactivité dans les biens de consommation - HCTISN.
Groupe de travail Cigéo (stockage géologique de déchets radioactifs) – HCTISN.
Plan National de Gestion des Matières et des Déchets Radioactifs –PNGMDR.
Commission Nationale d'Aide dans le domaine radioactif – CNAR.
CNAR restreinte radium.

Conseil d'Administration de l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail – ANSES.

Conseil d'Administration de Recyvalor sur la résorption des stocks historiques des pneumatiques usagés.

Conseil d'Administration du Groupe d'Expertise et d'Information sur les Déchets post-catastrophe.

Table ronde du Ministère du redressement productif sur les projets d'exploitation minière en Guyane.

Réunion de préparation de la Convention internationale des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction – CITES.
Réunion de préparation du Plan français de lutte contre le braconnage d'éléphants et contre le trafic d'ivoire et d'autres espèces protégées.
Audition à l'Assemblée Nationale sur la CITES.

Des représentants de Robin des Bois ont également été invités à intervenir aux Etats Généraux de la Douanes et à l'école AgroParis Tech sur le trafic de déchets, à l'Ecole des Mines de Paris, aux Assises nationale des déchets et devant la Coopération Maritime.

Site internet

Le projet de refonte du site internet avec une agence bretonne n'a pas abouti faute de démarche constructive permettant son avancée régulière et satisfaisante. Il a donc été décidé fin 2013 de relancer la dynamique avec un autre prestataire pour que l'association dispose le plus vite possible d'un site internet mettant en valeur ses enquêtes et pratique pour les usagers, y compris ceux utilisant des supports mobiles.

Administration

En 2013, le Conseil d'Administration de Robin des Bois s'est réuni aux dates suivantes :

12 janvier 2013

23 mars 2013

25 mai 2013

5 octobre 2013

24 décembre 2013

Une demande de renouvellement de l'agrément a été formulée en juin 2013 et celle-ci a été acceptée et officialisée par arrêté du 10 janvier 2014 disponible sur le site internet de Robin des Bois http://www.robindesbois.org/rdb/joe_robin_des_bois2.pdf

Au 31 décembre 2013, 6 salariées travaillaient au sein de l'association dont 2 mi-temps et un $\frac{3}{4}$ temps. Durant l'année, 4 stagiaires d'universités américaines ont complété l'équipe pour des durées de 1 à 2 mois chacune ainsi que 2 stagiaires françaises rémunérées (dont une devenue à la suite de son stage sur les espèces menacées salariée avec un Contrat à Durée Déterminée à mi-temps). Un contrat en CDD de 6 mois sur un poste d'assistante administrative a pris fin en juin 2013 et n'a pas été prolongé. Enfin, une ex-bénévole a été salariée pour 1 mois et demi durant la période estivale afin d'aider l'association au traitement de sa documentation et des sollicitations des particuliers.

L'audit de certification de l'huile de jojoba dans les locaux de Robin des Bois en octobre 2013 s'est soldé par un résultat positif et la certification « produit cosmétique biologique » a été renouvelée.

II – Rapport financier

La synthèse des comptes annuels 2013 réalisée par le cabinet d'experts comptables est en annexe.

Les recettes sont en hausse (+ 37.300 €) et atteignent 244.650 €

Le conseil en environnement est le poste pour lequel l'augmentation est la plus importante (78.000 € soit + 28.500 €) grâce à la rémunération de l'élaboration des guides sur les déchets post-catastrophe de l'association GEIDE et de l'ADEME. Hormis ces prestations exceptionnelles, les activités de conseil pour Séché Environnement et Sita Up ont été stables. Quatre sites Séché ont été visités en 2013 : Salaise-sur-Sanne, GEREP à Mitry-Mory, Calais et la Bistade. Le conseil pour Sita Up a porté sur la gestion des sédiments de dragages et les déchets de démolition.

La vente d'huile de jojoba bio et d'ivoire végétal, deux produits directement liés aux campagnes de l'association en faveur des baleines et des éléphants, est en très légère augmentation (62.800 € soit + 1500 €). Ce poste a pâti de l'explosion de gaz survenue durant le salon Marjolaine fermé pendant plusieurs jours.

La subvention du Ministère de l'écologie a augmenté de 6000 euros (73.000 €).

Les dons et adhésions sont en léger recul (25.800 € soit – 600 €).

Les charges sont elles aussi en hausse (+ 18.400 €) et atteignent 258.000 €

Globalement, à l'exception des loyers et des frais de communication, tous les postes sont en baisse ; l'augmentation des charges est due à l'intégration dans l'équipe de nouveaux salariés. Le coût des salaires et charges sociales atteint 122.100 € soit + 27.200 €. Le salaire mensuel brut le plus élevé sur 2013 a été de 2150 € (prise en compte d'heures supplémentaires).

Les frais de conventions internationales ont été réduits de 3.400 € malgré la tenue de la CITES à Bangkok durant 15 jours car les frais de transport et d'hébergement ont été directement pris en charge par la Fondation Franz Weber.

Après un net recul en 2012, les frais liés aux salons (en particulier la location des stands) ont encore légèrement diminué en 2013 (16.200 € soit – 1200 €). Robin des Bois a participé à 15 salons répartis sur tout le territoire. Ils permettent de présenter les campagnes de vive voix, de diffuser de l'information et de vendre des produits.

Le 9^{ème} et avant dernière annuité du redressement judiciaire a été réglée (11.416 €). Il ne reste plus que celle de 2014 pour en finir. Le poste des dettes a malgré tout augmenté de 16.300 € car des chèques de paiement étaient en circulation au 31 décembre 2013 ; ils n'avaient pas été déposés malgré nos demandes auprès des créanciers. De l'avis de tous ceux qui s'intéressent à la vie de l'association, Robin des Bois a réussi une prouesse en restant aussi efficace durant toutes ces

années avec des moyens limités et cette épée de Damoclès du redressement judiciaire au dessus de la tête.

L'équilibre n'est pas atteint et le déficit sur 2013 est de 24.465 €

Des financements extérieurs sont activement recherchés par la réalisation des bulletins « A la Trace » et « A la Casse » au delà des 3 ONG qui se sont déjà engagées pour « A la Trace ».

II – Principales perspectives

Les campagnes de Robin des Bois s'inscrivent sur le long terme et elles se poursuivront en 2014 avec comme objectif prioritaire l'amélioration constante des publications « A la Casse », « A la Trace », des inventaires des sites pollués chimiques et radioactifs en France et en Arctique et des découvertes de déchets de guerre. La mise en ligne du site internet est également considérée comme un travail important au cours des prochains mois pour la visibilité des actions de Robin des Bois et il est convenu que le site doit faciliter les recherches et la lecture, l'association accordant une grande importance aux qualités informatives et rédactionnelles de son contenu.

Les recherches de financements extérieurs pour les bulletins « A la Casse » et « A la Trace » devront se maintenir et être renouvelées même si des premières conventions ont été finalisées début de 2014.

La demande de subvention au Ministère de l'écologie portera sur le même montant qu'en 2013. Il est présagé que la meilleure mise à disposition des informations sur le nouveau site internet suscitera un nombre croissant d'adhésions.

Les efforts de rationalisation des ventes de produits sur les salons et en VPC vont être accélérés en parallèle avec la mise en place de la vente en ligne.

L'année 2014 sera une année charnière pour Robin des Bois avec le versement de la dernière annuité du redressement judiciaire. La visibilité financière s'est améliorée grâce aux efforts et à la solidité de l'équipe dirigeante et il est estimé que 2014 sera la dernière année déficitaire.

II – Election du Conseil d'Administration

Conformément à l'article X des statuts, les adhérents peuvent postuler au Conseil d'Administration. Aucune candidature n'a été reçue.

Les pouvoirs reçus au siège de l'association sont comptabilisés durant la séance :

Jacky Bonnemains : 34

Vera Weber : 13

Odile Malassis : 8

Nathalie Geismar : 8

Emilie Courtin : 5

François Gasnier : 4

Au total 85 pouvoirs sont comptabilisés dont 13 nuls car non nominatifs.

Le Conseil d'Administration est reconduit par consensus et le bureau sera élu en son sein conformément aux statuts.

BILAN

ACTIF	2013	2012	PASSIF	2013	2012
Actif immobilisé net	16.870	17.361	Fonds propres	-75.060	-50.595
Actif circulant	11.107	18.767	Dettes, dont plan de continuation RJ	103.037	86.723
Total actif	27.977	36.128	Total passif	27.977	36.128

COMPTE DE RESULTATS

RECETTES	2013	2012
Ventes de produits naturels	62.821	61.305
Subvention ministère de l'écologie	73.000	67.000
Conseils en environnement	78.022	49.500
Adhésions et dons	25.849	26.459
Frais avancés dont port pour la VPC	2.343	2.719
Aide à l'emploi	2.615	342
Total produits	244.650	207.325

CHARGES	2013	2012
Achats de produits naturels	14.582	22.113
Stocks	256	-6.406
Location bureaux et archivages	38.060	36.977
Frais de mission France	18.577	20.547
Frais salons dont location de stands	16.234	17.425
Poste, tel, banques, assurances	15.290	12.083
Documentation	9.422	11.683
Equipements et fournitures	7.264	8.775
Traduction	5.875	6.731
Prestations services extérieurs	5.274	6.549
Frais conventions internationales	2.791	6.208
Impôts et taxes	1.666	1.234
Salaires	100.075	76.058
Charges sociales	22.079	18.880
Amortissements et provisions	492	608
Charges gestion courante	59	89
Total charges	257.996	239.554

RESULTAT EXCEPTIONNEL	-11.120	11.838
Résultat Net comptable	-24.465	-20.388